

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école Clair Matin tenue le 9 octobre 2018 à la salle du personnel.

PRÉSENCES

Étaient présents : Dominic Ladrie, Marc Vendette, Gabrielle-Ange Gingras, Julie Bernier, Anyk Berger, Caroline Lacasse, Nora Kadri, Nathalie Gosselin, Frédéric Michaud, Maryse Hébert, Joceline Lalande.

Était absent (e) : Audrée Grenon-Goyer, Dominic Ladrie, Virginie Lauzon

Public : Aucun public

Autres présences : Éric Boudreault directeur, Karen Béland directrice adjointe

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance commence à 19h, Éric Boudreault ouvre l'assemblée.

2. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout d'un point en 14a : activités parascolaires

Il est proposé par Anyk Berger d'adopter l'ordre du jour.

Résolution numéro CE-18-19/01

Adopté à l'unanimité

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES DU 10 AVRIL ET DU 12 JUIN 2018

Coquilles à corriger pour celui du 12 juin: au titre du point 4, changer la date pour le 10 avril et au dernier point, corriger l'heure de levée de l'assemblée. Il est proposé par Maryse Hébert d'adopter les procès-verbaux.

Résolution numéro CE-18-19/ 02

Adopté à l'unanimité

5. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU C.E.

Chacun des membres de présente.

6. ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL (L.I.P. art. 56)

Explications données par Éric Boudreault.

Gabrielle-Ange Gingras propose Anyk Berger comme présidente. Il n'y a aucune autre candidature soumise. Anyk Berger accepte le poste.

Résolution numéro CE-18-19/ 03
Adopté à l'unanimité

7. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT, AUTORISATION POUR LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS NOMINATIFS

Les formulaires sont distribués et expliqués. Les membres remplissent les formulaires et les remettent à la direction.

8. ADOPTION DES JOURS, DATES, HEURES ET LIEUX DES FUTURES RÉUNIONS (L.I.P. art. 67)

Il est proposé que les mardis suivants la rencontre mensuelle des enseignants soient privilégiés, soit :

13 nov. 11 déc. 22 janv. 12 fév. 19 mars, 16 avril, 14 mai, à 18h45, au salon du personnel de l'École Clair Matin.

Il est proposé par Caroline Lacasse d'adopter les jours, dates, heures et lieux des prochaines réunions.

Résolution numéro CE-18-19/04
Adopté à l'unanimité

9. LES SORTIES ÉDUCATIVES ET LES SORTIES DANS LA VILLE DE SAINT-EUSTACHE

Une sortie pour les 5^e années à Québec est présentée par Éric Boudreault, de même qu'une campagne de financement associée. Un sondage a été réalisé préalablement auprès des parents.

Une sortie pour les 5^e années, programme anglais, est présentée par Éric Boudreault, de même qu'une campagne de financement associée.

Une activité de financement est présentée pour la classe sport.

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ILES
ÉCOLE CLAIR MATIN

Il est proposé par Julie Bernier d'approuver les sorties et campagne de financement.

Résolution numéro CE-18-19/05
Adopté à l'unanimité

10.

CALENDRIER 2019-2020

Éric Boudreault présente la consultation et les scénarios. La majorité vote pour le scénario 1 du bloc 1 et la semaine B du bloc 2.

Il est proposé par Joceline Lalande d'approuver les choix de l'assemblée.

Résolution numéro CE-18-19/06
Adopté à l'unanimité

11. FORMATION DU 22 OCTOBRE 2018

Éric Boudreault remet l'offre de formation pour les membres du CÉ.

12. ANALYSE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL (L.I.P. art. 66)

Éric Boudreault explique le budget de 750\$ annuellement. Le budget peut servir pour des frais de garde, souper des membres, frais de déplacement, frais de formation ou colloque.

13. PAROLE

- A) À l'OPP
 - Vente d'automne
 - Halloween
 - Coursothon

- B) Au personnel de l'école
 - Cross country
 - Élection
 - Coursothon
 - Inauguration de la bibliothèque

- C) À la Responsable du service de garde
 - Finalisation de l'organisation
 - Prochaine journée pédagogique
 - Visite de Kim St-Pierre dans le cadre du projet Boks

D) À la Direction

Présentation du PEVR de la CS
Nouveau code de vie
Présentation brève des différentes mesures 18-19

14. QUESTIONS DIVERSES

- a) Activités parascolaires
Joceline Lalande présente les activités proposées à l'heure du dîner. L'offre de Sciences en folie est questionnée sur le contenu et le climat. Elle sera reconduite pour une prochaine session et réévaluée par la suite. Joceline communiquera le questionnement du CÉ à l'entreprise.

Il est proposé par Maryse Hébert d'adopter la programmation des activités.

Résolution numéro CE-18-19/07
Adopté à l'unanimité.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Gabrielle-Ange Gingras de lever l'assemblée. Il est 20h20.

Résolution numéro CE-18-19/08
Adopté à l'unanimité

Anyk Berger, présidente

Karen Béland, secrétaire

Éric Boudreault, directeur